



Wallonie

Commune de SAMBREVILLE

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de : permis d'urbanisme

Le demandeur est Monsieur et Madame JALET-COCCHINI Quentin et Sara

Le terrain concerné est situé à **Rue Halluent 7 à 5060 Velaine-sur-Sambre** et cadastré section E n° 657 B

Le projet consiste en : « la construction d'une extension d'une habitation + isolation des façades non mitoyennes et remplacement du matériau de revêtement de toiture » et présente les caractéristiques suivantes : R.IV.40-2 § 2° - Profondeur de bâtisse

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture du Guichet de l'urbanisme UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS, à savoir : le lundi et jeudi de 14h00 à 17h00, le mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00. L'adresse est la suivante : Hôtel de Ville de SAMBREVILLE – Guichet de l'urbanisme (rez-de-chaussée) – Grand'Place à 5060 AUVELAIS, téléphone : 071/260.274.

Des explications sur le projet peuvent être obtenue sur rendez vous auprès de :

- Monsieur Marc BODART – Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme,
Téléphone : 071/260.228 - E-mail : mbodart@commune.sambreville.be

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19.02.2024 au 05.03.2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de SAMBREVILLE – Grand'Place à 5060 AUVELAIS.
- par courrier électronique aux adresses suivantes : cadredeviehabitat@commune.sambreville.be

Le 30.01.2024

Par le Collège,

Le Directeur Général

Xavier GOBBO



Le Député-Bourgmestre

Jean-Charles LUPERTO